



Mme Annick Girardin
Ministre de la Fonction publique

Madame Marisol Touraine
Ministre de la Santé

M. Jean-Michel Baylet
Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales

Montreuil, le 12 avril 2016

Objet : Préavis de grève

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Le contexte actuel est notamment marqué par l'opposition au projet de loi gouvernemental sur le Code du Travail et par la forte déception des agents suite aux annonces gouvernementales sur l'insuffisante augmentation des salaires dans la Fonction publique.

Par ailleurs, il existe de nombreuses revendications locales qui s'expriment aussi dans la période. Celles-ci ont pour principaux sujets les réorganisations du service public, les conditions de travail, les remises en cause du temps de travail, ...

Les importantes mobilisations des 31 mars et 9 avril dernier, ainsi que le soutien majoritaire de la population, démontrent la forte exigence du retrait du projet régressif porté par la ministre du Travail, projet qui constitue une attaque contre l'ensemble du monde du travail.

Tout nouvel abaissement des garanties collectives aura de conséquences importantes pour les fonctionnaires et leurs familles.

L'intérêt convergent des salarié-es et des agent-es de la Fonction publique est de se mobiliser collectivement contre cette nouvelle attaque portée par le gouvernement.

Concernant les salaires dans la Fonction publique, les insuffisantes revalorisations du point d'indice n'auraient pas eu lieu sans la mobilisation des personnels, mais le compte n'y est pas

au regard des pertes cumulées depuis plus d'une décennie concernant les salaires des agent-es publics.

Les dernières réformes contenues dans la réorganisation des services de l'État, dans les lois NOTRe et MAPTAM et dans la loi de modernisation du système de santé vont à l'encontre du développement nécessaire du service public et éloignent les agent-es de leur mission. Elles aggravent considérablement les conditions de travail des agent-es.

Par ailleurs, de nombreux militants CGT sont attaqués par leur administration ou leur employeur, ces poursuites doivent être stoppées au plus vite.

Afin de permettre aux personnels de la Fonction publique de participer aux mobilisations à venir décidées sur ces questions revendicatives, nous déposons des préavis de grève de 0 à 24h pour l'ensemble des agent-es des trois versants de la Fonction publique pour les journées suivantes : 18 avril, 19 avril, 20 avril, 21 avril, 22 avril, 23 avril, 24 avril, 25 avril, 26 avril, 27 avril, 28 avril, 29 avril et 30 avril 2016.

La CGT, avec d'autres organisations syndicales, interpelle les parlementaires et appelle à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le jeudi 28 avril 2016.

Au-delà du 28 avril, en fonction de la nature des réponses gouvernementales, nous pourrions être amenés à déposer de nouveaux préavis.

Nous restons disponibles pour toutes négociations dans le cadre de ce préavis et nous vous adressons, Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

La Secrétaire Générale
de la FD Santé
Mireille STIVALA



Le Secrétaire Général
de la FDSP
Baptiste TALBOT



Le Secrétaire Général
de l'UGFF
Jean-Marc CANON

